



MUNICIPALITÉ DE STANBRIDGE EAST RAPPORT DU MAIRE Des faits saillants du rapport financier 2022

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, en cette séance ordinaire du conseil municipale le 5 juin 2023, je fais rapport aux citoyens de Stanbridge East des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022, tel que vérifié par la firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

ÉTATS FINANCIERS 2022 ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR:

Exercice financier se terminant le 31 décembre 2022

Revenus 1 879 121\$

Charges 1 328 945\$

Moins : revenus d'investissement (288 977\$)

Excédent de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales 261 199\$

Éléments de conciliation à des fins fiscales;

- Amortissement des immobilisations	256 566\$
- Remboursement dette à long terme	(47 880\$)
- Activités d'investissement	(305 187\$)
- Excédent (déficit) accumulé	200 000\$

Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales 364 698\$

Excédent de fonctionnement non affecté au 31-12-2022; 1 237 398\$

La dette à long terme de la municipalité s'élève à 93 300\$.

- 93 300\$ règlement d'emprunt n°371 relatives aux travaux de collecte et d'assainissement des eaux usées (échéance le 13 janvier 2025).

Le rapport financier 2022, daté du 3 avril 2023 par les vérificateurs externes, indique que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Stanbridge East au 31 décembre 2022 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rémunération et allocation de dépenses des élus municipaux :

Voici les rémunérations et allocations de dépenses des élu(e)s municipaux en 2022.

Maire : Rémunération (Excluant charges sociales) : 12 238\$ et allocation de base : 5 942 \$

Conseillers(chaque): Rémunération (Excluant charges sociales) : 2 721 \$ et allocation de base : 1 301\$

(Comprend la rémunération et les allocations de dépense que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité; d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal (ex : MRC, régie,ect.)

Réalisations 2022 du programme triennal d'immobilisations

- Pulvérisation et pavage du chemin Beartown (±1 460m)
- Travaux de pavage sur les rues River (±128m) et Old Dunham (± 53m)

Avec l'aide d'une subvention provenant du programme « Transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe d'accise sur l'essence », la municipalité a réalisé l'amélioration suivante :

- Pavage du chemin Beartown sur une longueur de ± 1 460m

Greg Vaughan

Maire